



**DEROULEMENT**

<p><b>Moyens Pédagogiques Et Accompagnement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plateau technique professionnel agréé par la DIRECCTE – 1 poste par stagiaire</li> <li>➤ Formateur référent qualifié AFPA, issu du milieu professionnel</li> <li>➤ Service médico-psycho-social en accompagnement composé d'un Médecin, Infirmière, Psychologue du travail et Assistance sociale</li> <li>➤ Chargée de relations entreprises en appui pour les Périodes d'Applications en Entreprises et la Dynamique de Recherche de l'Emploi</li> </ul> <p>Tous se réunissent régulièrement afin de permettre au bénéficiaire de se préparer au mieux à l'examen et faciliter son insertion professionnelle</p> <p>Des réunions de synthèse sont organisées avec chaque bénéficiaire tout au long du parcours de formation pour suivre la progression selon les objectifs fixés, définir les étapes à venir, les moyens à mettre en œuvre, les aides à mettre en place et faire le point sur le projet professionnel</p>
<p><b>Modalités d'évaluation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Contrôle continu des acquis</li> <li>➤ Evaluations en cours de formation à la fin de chaque module des Activités-Type du titre (ECF).</li> <li>➤ Dossier Professionnel (DP) validant la pratique professionnelle</li> </ul>
<p><b>Conditions de validation</b></p>	<p>L'obtention du titre professionnel délivré par le Ministère du Travail est conditionnée par la présentation à l'examen final.</p> <p>La session de validation de Titre professionnel clôture la formation en présence d'un jury de professionnels.</p> <p>L'examen comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en situation de 7 heures permettant d'évaluer chaque bloc de compétences (CCP) conformes au référentiel de certification (RC) du titre professionnel.</li> <li>➤ Entretien final avec les membres du jury de 20 minutes</li> <li>➤ La validation de l'ensemble de ces CCP et de l'entretien final permettent d'obtenir la validation du Titre professionnel.</li> </ul> <p>A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter ultérieurement aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel selon les délais réglementaires.)</p>

**APRÈS LA FORMATION**

<p><b>Taux de réussite :</b> 2019 : 100%</p>		<p><b>Taux d'insertion professionnelle à 12 mois :</b> 2017 : 40%</p>	
<p><b>Poursuite des études</b></p>	<p>Encadrant de production, Electronicien.</p>	<p><b>Emplois potentiels</b></p>	<p>Agent de fabrication en électronique, Monteur câbleur en électronique, Réparateur de cartes électroniques, Agent/Opérateur de fabrication/production en électronique.</p>
<p><b>Insertion professionnelle</b></p>	<p>Intervention de la Chargée de Relations en Entreprise à l'insertion professionnelle auprès des entreprises pour favoriser l'accès à l'emploi</p>	<p><b>Lieux et conditions de travail</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Electronique professionnelle (industrie, médical, télécommunications, automobile,...).</li> <li>➤ Electronique militaire, aéronautique.</li> <li>➤ Electronique grand public.</li> </ul>

**CONTACTS**

<p>➤ <b>Formateur Référent</b></p>	<p>➤ <b>Responsable Pédagogique</b></p>
<p><b>Jean-Pascal MOLINENGO</b> jpmolienengo@formationmetier.fr</p>	<p><b>Karine CHARMASSON</b> kcharmason@formationmetier.fr</p>